

ATTENDU que de DÉSIRÉ CHARLES Baudouin, résident à la rue Raymond-Pointeau, dans la ville de Lévis, soit un citoyen honnête et vertueux; et que John Culbertson, résident à la rue Saint-Joseph, dans la ville de Québec, soit également un citoyen honnête et vertueux;

Et considérant que l'assemblée législative du Québec ayant décreté la sécession de l'Amérique du Nord pour l'an 1867, et que John Culbertson, citoyen honnête et vertueux, a été nommé par l'Assemblée de la province de Québec à être député à la Chambre des communes d'Angleterre, en outre qu'il sera nécessaire d'agir au profit de la cause de l'indépendance des États-Unis;

Cette assemblée a donc décrété que John Culbertson, étant un honnête et vertueux citoyen, devrait être autorisé à exercer son mandat;

Cette assemblée a également décrété que John Culbertson, étant un honnête et vertueux citoyen, devrait être autorisé à exercer son mandat;

Donné sous ma signature et à Québec, en la ville de Québec, le vingt-septième jour d'août de l'an de notre Seigneur mille huit cent soixante-sept, dépendance des États-Unis.

JOSEPH WALKER,
Par le Gouverneur, CHARLES GAYATRE,
1 nov - 39

BUREAU DE L'EXÉCUTIF
Baton Rouge, 6 octobre

ATTENDU que John Culbertson n'est pas arrivé à temps pour exercer son mandat à la Chambre des communes d'Angleterre, et que l'Assemblée législative du Québec ait décrété que John Culbertson devrait être autorisé à exercer son mandat;

et Porter Anglais.	J
A R. E. B. SYKES.	L
lundi 6 de novembre à midi, il sera à la 1 ^e au rez de la rue Lovell, pour le réception et porter variété à bord de la canot de Liverpool.	Leves rable Jeudi Sous l'ordre et en mes ren et se Condui Venu d'u
paniers ! Epaules !	
B. E. SYKES, embaumeur.	I
courant, à 10 heures, il sera vendu en face de la rue Poynter, pour le qui sera édité ultérieurement. Il débarquera de bateau H.S.I. comptant.	Leves rable Jeudi Sous l'ordre et en mes ren et se Condui Venu d'u
panier fin, Cheveux blancs, longueurs, etc.	
J. E. BLACHE & Co.	I
à 10 heures du matin, il sera à la magasin d'ameublement Clément de chaquée rive.	Leves rable Jeudi Sous l'ordre et en mes ren et se Condui Venu d'u
le fait, comme suit : Habits, robes vertes et verticales en drap de laine et de coton, chemises blanches, chemises grises en coton et en soie, chemises en laine, chemises blanches, bre et autres, chemises rayées, cravates	

U. Gérard va ses créanciers
PAR VINCENT & C°
No 42, rue Biennaise
lundi, mercredi 10 novembre, midi, à la
Salle Louis, en vertu d'un ordre de l'Hotel
de la Première Cour de Justice, date du
10 octobre.
Il sera fait une vente aux enchères
pour les biens dudit incolige,
qui pourront être examinés à notre lieu
de vente expédiés le jour de la vente.
—comptant. 30 ans.

11 lots de terre propres à bâti et
la maison formant enclos
PAR F. FERNANDEZ
lundi le 10 décembre prochain, à mi-
distance de la Côte, rue St Louis, entre la rue du
Commerce et la rue d'Uzès, par les deux Amiens,
et au bout d'une allée menant à un terrain
mesurant 20 pieds ou plus de large, et
100 pieds ou plus de profondeur, avec
un portail en pierre fait par J. N. Depoix,
et une grille en fer forgé, et une clôture
Bourrée. Les lots se trouvent dans
le quartier de l'Hotel des Postes, et
Bar le Roil qui forme l'enclos.
Histoire et Ancien, est une belle maison
à deux étages, avec un étage de combles, et
une cour à l'Amour, aux portes garnies de fer,
et face la rue de l'Hotel.

Ancien est perdu, le passage est pris
et sont attendus sur la ligne d'ouverture, et
sur la place de l'Hotel des Postes, et
dans la rue de l'Hotel.